

**BUREAU DU VENDREDI 7 AVRIL 2023**

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 31 mars 2023 s'est réuni le 7 avril 2023, à 8h30, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
  - Noëlle CHENOT- Maire de SURZUR - Vice-Présidente
  - Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
  - Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
  - Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
  - Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
  - Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
  - Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président
  - Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
  - Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
  - François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
  - Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
  - Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
- 
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
  - Roland TABART - Maire d'ARZON
  - Patrick EVENO - Maire de BADEN
  - Freddy JAHIER- Maire de COLPO
  - Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
  - Yves DREVES - Maire de LE BONO
  - Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
  - Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
  - Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUELTAS
  - Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON
  - Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
  - Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
  - Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
  - Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
  - Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
  - Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
  - Sylvie SCULO - Maire de SENE
  - Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
  - Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

Ont été représentés :

- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE était représentée par André BELLEGUIC

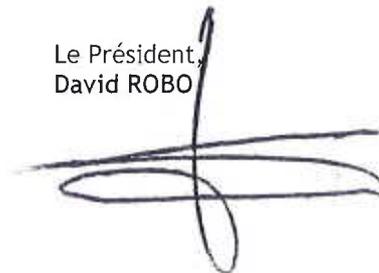
Ont été excusés :

- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Jean LOISEAU - Maire de L'ILE D'ARZ
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELEN

Ont été absents :

- Guillaume GRANNEC - Maire de BRANDIVY
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR

Le Président,  
David ROBO



**SEANCE DU BUREAU DU 07 AVRIL 2023**

**FINANCES**

**SUBVENTIONS**

**DOMAINE SPORTS ET LOISIRS : Manifestations sportives**

**Subventions de fonctionnement**

-1-

**ULTRAMARIN RAID GOLFE DU MORBIHAN  
Ultramarin**

L'association de l'Ultramarin Raid Golfe du Morbihan organise la 18ème édition de l'épreuve, du 29/06 au 2/07/2023. 5 épreuves individuelles sont organisées, de 29 à 177km, 1 relais à 4 coureurs et 1 relais Solidaire couru par équipe de 10. De renommée nationale, il nécessite plus de 1 500 bénévoles pour l'accueil des 8 500 à 9 000 participants attendus. 16 communes autour du Golfe sont impliquées au niveau logistique.

Afin de se diversifier, l'association crée aussi en 2023, l'Ultramarin Golfe Tour en 3 étapes sur Auray, Arradon et Vannes. Un Swim Run, support du Championnat de France format M, est également organisé par l'association à Sarzeau en septembre.

Elle souhaite en outre se professionnaliser avec le recrutement de 4 salariés en CDD en 2023, et développer la diffusion des courses en direct durant l'ultramarin.

L'association présente un budget prévisionnel de 740 000 €, et sollicite une subvention de GMVa de 35 000 €. La Région Bretagne est sollicitée à hauteur de 15 000 €, et le Département du Morbihan pour 40 000 €. A noter que les communes de GMVa ne sont plus sollicitées.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 20 000 € pour l'organisation de l'évènement.***

-2-

**VELOCE VANNETAIS CYCLISME  
La Route Bretonne**

Le Véloce Vannetais, en collaboration avec les Cyclos de Saint-Avé, organisait le dimanche 26 février 2023, la 43ème édition de l'épreuve cycliste « La Route Bretonne », entre Grand-Champ et Saint-Avé, qui traverse 15 communes de l'agglomération. Course cycliste nationale, à laquelle participent 200 coureurs, dont des coureurs « élite », et parfois d'anciens professionnels elle est précédée d'une course d'attente réservée aux Juniors et aux coureurs de 3ème catégorie. Environ 5 000 personnes sont attendues afin d'assister à l'épreuve, qui se déroule entièrement sur le territoire de GMVa. Les cyclos de Saint-Avé sont chargés de l'organisation et de la sécurité sur le circuit d'arrivée.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 2 500 € sur un budget évalué à 10 960 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 € pour l'organisation de l'évènement.***

**-3-**

### **TROPHEE CENTRE MORBIHAN**

L'association du Trophée Centre Morbihan organise le samedi 20 mai 2023, une étape de la coupe des nations juniors UCI, une course en ligne de 130 kms avec départ et arrivée sur Grand-Champ. La présentation des équipes a lieu à Locminé la veille, et les autres courses du week-end sont en dehors du territoire de GMVA. Plus de 450 bénévoles sont mobilisés et 10 000 spectateurs sont attendus pour les 40 ans de l'épreuve qui a vu passer de grands noms tels que Evenepoel, Van der Poel ou Voeckler. L'épreuve est diffusée en direct sur les réseaux sociaux et écran géant sur site.

L'association sollicite GMVA à hauteur de 12 000 €, sur un budget prévisionnel de 335 000 €, dont 67 500 € de valorisations des bénévoles, soit 267 500 € de dépenses réelles.

Le Département du Morbihan est sollicité à hauteur de 30 000 €, la Région Bretagne pour 15 000 €, les Communes pour 39 000 € au total (dont Grand-Champ, information à venir par Dominique Le Meur)

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 12 000 € pour l'organisation de l'évènement.***

**-4-**

### **US ARRADON**

#### **Championnats départementaux et régionaux de sport adapté**

L'association organisait le 1er mars 2023, les championnats départementaux de sport adapté en athlétisme, et le 15 avril, les championnats régionaux.

L'association sollicite GMVA pour une subvention de 500 € sur un budget prévisionnel de 1 800 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 500 € pour l'organisation de l'évènement.***

**-5-**

### **YACHT CLUB DU CROUESTY ARZON (YCCA)**

#### **Grand Prix du Crouesty**

Le Yacht Club du Crouesty organise du 26 au 29 mai 2023, la 33ème édition du Grand Prix du Crouesty, régates phare du club. 10 séries de bateaux y participent, réparties sur 3 ronds, et concerne plus de 100 bateaux participants. 200 à 300 régatiers sont attendus, et près de 500 spectateurs. Les épreuves sont de niveau national, qualificatives pour le Championnat de France pour plusieurs séries.

Le YCCA sollicite une subvention de GMVA de 4 500 €, sur un budget prévisionnel total de 35 100 €. Le département du Morbihan est sollicité à hauteur de 2 500 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 3 500 € pour l'organisation de l'évènement.***

-6-

**LA MOUETTE SINAGOTE  
Interligue d'Optimist**

La Mouette Sinagote organisait les 1er et 2 avril 2023, une régates nationale interligue d'Optimists. 130 enfants entre 8 et 14 ans, et 130 bateaux sont attendus par les organisateurs et les bénévoles de l'association. L'évènement constitue une première depuis 10 ans sur le territoire. L'association sollicite une subvention de GMVa de 1 000 €, sur un budget prévisionnel total de 11 295 €. Le département du Morbihan est sollicité à hauteur de 1 000 €, la Région Bretagne pour 2 000 €.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 € pour l'organisation de l'évènement.*

**Prestations de visibilité :**

-7-

**VANNES MENIMUR TENNIS CLUB (VMTC)  
Open BNP Paribas**

L'association organise du 15 au 22 avril 2023, le 31<sup>ème</sup> Open de Tennis, tournoi inscrit au Circuit National des Grands Tournois. Il regroupe environ 500 compétiteurs, de l'agglomération, du Morbihan et de France. 1 500 spectateurs sur l'ensemble de la compétition sont attendus, et les autres clubs locaux sont impliqués. L'association VMTC sollicite un financement de 2 500 €, pour un budget prévisionnel estimé à 33 000 €. La Région Bretagne est sollicitée pour 2 000 €, le Département du Morbihan pour 3 500 €, la Ville de Vannes pour 5 000 €.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association un financement de 2 000 € pour l'organisation de l'évènement.*

-8-

**VANNES OLYMPIQUE CLUB (VOC)  
Gwened Cup**

Le VOC organise les 27 et 28 mai 2023, la 9<sup>ème</sup> édition du tournoi de football sur herbe « Gwened Cup » pour la catégorie U12. 40 équipes de 8 joueurs prendront part à ce tournoi, soit 320 jeunes footballeurs. Le plateau se compose d'équipes internationales (Chine, Portugal, Angleterre, Espagne...), et de niveau national (Lorient, Rennes, Strasbourg...) et 10 équipes de l'agglomération, issues de qualifications. Le tournoi a pour objectif de permettre aux clubs locaux et régionaux d'évoluer face à des équipes des jeunes des clubs professionnels. Avec les qualifications, ce sont ainsi près de 800 jeunes qui participent au tournoi. L'association sollicite un financement de 4 000 €, pour un budget prévisionnel de 32 050 €. La Région Bretagne est sollicitée à hauteur de 1 000 €.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association un financement de 4 000 € pour l'organisation de l'évènement.*

-9-

**ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE BADEN  
Grand Prix Handivalides Baden GMVA**

L'association sportive du Golf de Baden organise les 24 et 25 juin 2023, en partenariat avec le délégataire Blue Green la 4<sup>ème</sup> édition du Grand Prix handivalides Baden GMVA. Désormais inscrits au calendrier de la fédération française de Golf et des instances internationales, les organisateurs espèrent attirer une centaine de golfeurs, dont les meilleurs joueurs européens en situation de handicap. Au final, près de 300 personnes sont attendus durant l'épreuve pour ce tournoi qui a la particularité de faire jouer dans la même compétition des joueurs handivalides et des valides.

Le financement sollicité est de 2 000 €, pour un budget prévisionnel estimé à 22 250 €.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association un financement de 2 000 € pour l'organisation de l'évènement.*

**DOMAINE SPORTS ET LOISIRS : Partenariat de haut-niveau**

**Subventions de fonctionnement**

-10-

**DEFIS PARTAGES HANDI-VALIDES  
Saison Miniji**

Fort du titre de Champion de France handivoiles en 2022, et une 3<sup>ème</sup> place en handivalides, l'association repart en 2023 pour défendre son titre avec Hervé Tourneux, Hervé Gauthier et Fabrice Idier. Licencié à la Société des Régates de Vannes (SRV), et privé de l'usage de son bras suite à un accident de la circulation en 1988, Hervé Tourneux a été primé 15 fois au titre de champion de France handivoile dans la série des Miniji, un bateau adapté pour tous, réplique au 1/8 des anciens classe J de la coupe de l'America. Associé à Hervé Gautier et Fabrice Idier, les membres de l'association vont tenter de gagner à nouveau le Championnat de France.

L'association sollicite auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention de 3 000 € dans le cadre des bourses aux projets des sportifs de haut niveau, sur un budget prévisionnel estimé à 6 600 €.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 500 €.*

-11-

**GWILHERM CADIC et YOUEN CHAMPS (La Mouette Sinagote)  
Saison Nacra 15**

Gwilherm Cadic est un jeune licencié de la Mouette Sinagote, âgé de 17 ans. Pour sa première saison en Nacra 15, il a remporté la médaille d'argent aux Championnats d'Europe U16 en Suisse, et remporté la Médaille d'or aux Championnats du Monde, à la Grande Motte, avec son coéquipier Youen Champs, du CN Lorient.

Il est listé sportif de haut niveau espoir.

En 2022, ils ont terminé 7<sup>ème</sup> aux championnats du monde U19.

Ils estiment à 7 500 € le budget prévisionnel de l'équipage, et sollicite GMVA pour un montant de 600 €, afin de rester partenaire de ce projet.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 500 € pour le projet porté par Gwilherm Cadic et Youen Champs.*

-12-

**GABIN BALY et PIERRE FAVREL**  
**Saison 29er 2023**

Gabin Baly et Pierre Favrel sont 2 jeunes licenciés de la Mouette Sinagote, âgés de 17 et 18 ans. Pour leur première année en 29er, ils ont terminé 5ème U17 en au Championnat d'Europe 2022, ce qui leur a permis d'intégrer les listes de sportifs de haut niveau. Ils sont coachés par Lilian Mercier, ancien sportif de haut niveau issu du territoire de GMVa également. En 2022, ils ont terminé 7ème aux championnats du monde U19.

Ils estiment à 7 150 € le budget prévisionnel de l'équipage, et sollicite GMVa pour un montant de 3 500 €, afin de devenir partenaire de ce projet.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention 1 000 € pour la saison 2023.***

-13-

**PIERRE LE CORRE**  
**Saison Triathlon 2023**

Pierre Le Corre est un triathlète français de niveau international, originaire de Sarzeau, et licencié au club des Sables d'Olonne. Il a été Vice-Champion de France lors de l'épreuve de Montceau-les-Mines en septembre 2020. Il a terminé 3ème français à l'épreuve de Yokohama. Mais l'équipe de France a préféré sélectionner un autre triathlète, et il s'est trouvé en position de remplaçant pour le relais mixte à Tokyo. Il repart sur la nouvelle olympiade, plus courte, pour les JO 2024, en espérant être titulaire. Nouveau club, nouveau coach

La subvention sollicitée auprès de GMVa est 2 500 €, sur un budget prévisionnel de 55 000 € au total.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention 2 500 € pour la saison 2023.***

-14-

**JULIAN CHARTIER**  
**Saison Trampoline 2023**

Julian Chartier est âgé de 23 ans et pratique le trampoline depuis ses 4 ans à l'UCKNEF. Formé au club, il a rejoint l'équipe de France en 2014. Il est sportif de haut-niveau depuis 2011

Depuis 2017, il s'entraîne au Pôle France d'Antibes, menant un double projet avec une licence STAPS en entraînement sportif puis un DEJEPS. Il dispose d'un contrat de professionnalisation avec son club qui lui permet de se consacrer à sa préparation pour les JO2024. (25h par semaine, hors kiné et préparation mentale). Il participe en 2022-2023, au circuit des coupes du monde, pour qualifier la nation aux JO, au championnat du monde en novembre 2023 et au championnat d'Europe en janvier 2024.

Il estime son budget prévisionnel pour l'année 2023 à 17 200 €, dont 4 400 € pour un stage au Canada : ce projet a été jugé opportun afin de gagner en autonomie et en adaptabilité dans sa pratique par le staff de l'équipe de France. Il serait ainsi en immersion complète durant le mois de mars 2023 avec les meilleurs trampolinistes canadiens, au centre olympique de Montréal.

Subvention sollicitée de GMVa : 2 000 €, sur un budget prévisionnel de 17 200 € au total.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention 2 000 € pour la saison 2023.***

-15-

**JULIA CHEROT**  
**Saison Athlétisme 2023**

Julia Chérot est une athlète de 20 ans, licenciée au Vannes Athlétisme. Sportive de haut niveau depuis 4 ans, elle est spécialiste du 800 m, en équipe de France et sélectionnée pour les Championnats d'Europe. Elle vise une participation aux Jeux Olympiques de Paris 2024, pour ensuite tenter de performer aux Jeux Olympiques de Los Angeles en 2028.

Elle a terminé 2<sup>nd</sup>e aux Championnats Méditerranéens en 2023, et a établi la meilleure performance française junior de l'année 2022 sur 800m. Elle est également Championne de France indoor, et 2<sup>nd</sup>e en extérieur en 2022.

Subvention sollicitée de GMVa : 3 000 €, sur un budget prévisionnel de 7 900 € au total.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention 2 000 € pour la saison 2023***

-16-

**GROL ROLLER VANNES AGGLO**  
**Saison 2023**

Le Grol Roller est le club de roller de l'agglomération et compte quelques sportifs de haut-niveau :

- Alexis Bodeven (18 ans), inscrit depuis 4 ans sur la liste de SHN Relève du Ministère. Champion de France et Vice-Champion d'Europe en 2021 en junior. Il est membre régulier de l'équipe de France.

- Noah Le Moël (18 ans) listé depuis 4 ans SHN Espoir. 4<sup>ème</sup> au championnat de France sur piste et 3<sup>ème</sup> au championnat de France sur route en junior. Il est membre régulier de l'équipe de France.

L'association sollicitait GMVA également pour Clément et Lilian Denis, mais ceux-ci ne sont pas listés sportifs de haut-niveau. Ewan Chéron n'est plus listé sportif de haut niveau.

Ainsi le GROL Roller sollicite GMVa pour un soutien pour ces 2 sportifs. Les frais (essence, péages, repas, hébergement) sont mutualisés aboutissant à un budget prévisionnel de 3 200 € pour ces athlètes.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association GROL Roller Vannes agglo, une subvention de 1 600 € pour le projet porté par Noah Le Moël et Alexis Bodeven.***

-17-

**BREIZH'BARIANS RUGBY**  
**Saison 2023**

Les Breizh'Barians constituent la seule équipe féminine de rugby à 15 du Morbihan. Les 40 joueuses évoluent en Fédérale 1, au 3<sup>ème</sup> niveau de pratique national. Elles participent aussi au championnat régional de rugby à 10. La structure réunit des joueuses licenciées dans différents clubs du Morbihan : Vannes, Elven, Auray, Lanester, Lorient et Grand-Champ, qui constitue le club support.

Elles participent également à des entraînements avec les Kaerells, cadettes du Comité Départemental de Rugby et du RCV, dans l'objectif de promouvoir la pratique du rugby féminin, et de proposer des perspectives de poursuite de la pratique tout au long de la vie.

La subvention espérée permettra de couvrir une partie des dépenses liées aux déplacements nationaux, notamment en région parisienne.

Ainsi l'association sollicite GMVa pour un soutien de 3 000 € sur un budget prévisionnel de 37 510 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association Breizh'Barians Rugby une subvention de 3 000 €***

## **DOMAINE SPORTS ET LOISIRS : Aide à l'investissement nautique**

### **Subventions d'investissement**

-18-

#### **LA MOUETTE SINAGOTE Saison 2023**

La Mouette Sinagote accueille ses 319 adhérents au sein de la base nautique communautaire de la Pointe du Bill, à Moustérian en Séné. Elle dispose d'un projet associatif complet, avec pour ambition de développer la pratique sportive en matière de nautisme sur le Golfe du Morbihan. De nombreux sportifs de haut-niveau, dont, Gaspard et Octave Carfantan, ou Antoine Martin en planche à voile, ont eu récemment d'excellents résultats sur le plan national et international. Pour l'année 2023, l'association continue le développement des nouveaux supports volants (Windfoil, Wingfoil). L'activité de dériveur double est mutualisée avec le CNA, et nécessite cette année l'achat d'un 29er.

Sont ainsi programmés les achats suivants, similaire à 2022 : un dériveur 29er, du matériel de Wingfoil/Windfoil, et du matériel de catamaran (Nacra15, Tyka). Cet ensemble représente un total d'investissement de 28 000 € en 2023, pour lequel l'association sollicite la subvention la plus élevée possible, estimant que les 10 000 € ne sont plus suffisants vu le développement de l'activité du club.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention d'investissement de 10 000 € pour la saison 2023.***

-19-

#### **CENTRE NAUTIQUE D'ARRADON Saison 2023**

Le Centre Nautique d'Arradon dispose de locaux au sein de la Maison du Port d'Arradon ainsi que d'un local à Botquelen, mis à disposition de l'association pour stocker son matériel. Il compte 341 adhérents.

L'association se définit comme une école de sport et de loisir, qui apprend aux jeunes la pratique de la voile, et souhaite garder les plus performants sur place, grâce à la mutualisation engagée par le Comité Départemental de Voile, et aussi une véritable équipe départementale (CLE) en Nacra 15. Tiphaine Rideau continue à avoir de bons résultats en Nacra 17, et Titouan Pétard s'oriente vers un projet en Waszp. Les bénévoles continuent à s'impliquer dans l'organisation de manifestations tout au long de la saison, en lien avec les autres associations nautiques du territoire.

En 2023, l'association prévoit de faire l'acquisition de 6 open skiff et 2 planches à voile Wingfoil pour un montant total de 22 000 € sur lequel elle sollicite GMVa à hauteur de 10 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention d'investissement de 10 000 € pour la saison 2023.***

-20-

#### **CLUB NAUTIQUE DE BADEN Saison 2023**

Le Club Nautique de Baden est basé à Toulindac, et compte 85 adhérents. Il développe une pratique de loisirs, et compte 6 sections.

Il prévoit d'investir du matériel Wingfoil à hauteur de 6 000 €, 1 dériveur double à 15 000 € et un first 211 à 4 000 €, soit un budget total de 25 000 €, sur lequel l'association sollicite une subvention GMVa de 10 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Sports et Loisirs du 09 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention d'investissement de 10 000 € pour la saison 2023.***

## **CULTURE : DEVELOPPEMENT RESEAU ENSEIGNEMENT MUSICAL**

-21-

### **ASSOCIATION ARTS ET MUSIQUE DE BADEN ANNEE SCOLAIRE 2022/23**

L'association présente dans sa demande de subvention l'intégralité de son projet « Musique / Danse / Théâtre » afin de valoriser auprès de GMVa son activité et son souhait d'élargir la question du réseau TEMPO aux pratiques artistiques plus globalement.

L'association bénéficie de 6 heures de coordination pédagogique et de 7 heures hebdo dédiées à la gestion administrative de l'association. Arts et Musique à Baden accueille 334 élèves dont 202 en musique. L'association met en place un tarif « enfants et adultes GMVa » pour permettre la fréquentation intercommunale et « hors agglo ».

La subvention communale s'est vue rehaussée (de 8.500 € à 10 000€ - intégration des cours de théâtre reprise par une autre association). L'association génère un budget de 142.000 €. Elle touche également une aide du Conseil départemental de 3.300 €.

L'AMB souhaiterait une revalorisation de la subvention de GMVa et de la commune pour palier à l'augmentation de ses charges (nouvelle convention collective ECLAT avec hausse des points et grille de rémunération) et faire valoir l'ensemble de ses activités d'enseignement artistique au-delà du réseau TEMPO (Musique).

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération une subvention de 10 000 € sur un budget prévisionnel de fonctionnement de 142 100 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 6 500 €.***

-22-

### **PLESCOPHONIE - ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE DE PLESCOP Année scolaire 2022/2023**

« Plescophonie » propose un enseignement essentiellement tourné vers les musiques actuelles (92 élèves) et musiques classiques (54 élèves). Les musiques traditionnelles sont, elles, proposées par Petra Neue, association de Plescop également.

Par ailleurs, l'association fait appel à un prestataire de service pour son secrétariat par le biais de l'association le Phare d'Arradon (association de services à associations).

L'association bénéficie du soutien de la commune de Plescop, en locaux et subvention (12 000 €). Le Conseil Départemental soutient également l'association (2500 €)

Le budget global de l'association est de 77 740 € dont 74 000 € en masse salariale (enseignements + administration). Les droits d'inscription s'élèvent à 55 000 €.

L'association sollicite pour l'année scolaire 2022/23 de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 8 000 € sur un budget prévisionnel de 77 740 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 8 000 €.***

-23-

**ASSOCIATION MUSICALE D'ARRADON - ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE D'ARRADON**  
**Année scolaire 2022/2023**

L'école de musique d'Arradon accueille 163 élèves dont 160 de Golfe du Morbihan Vannes agglomération et 56 % d'enfants. Au-delà d'Arradon (109 élèves), l'école de musique irrigue 10 communes de l'agglomération.

L'école de musique d'Arradon répartit distinctement son enseignement en musiques actuelles (102 élèves) et musiques classiques (25 élèves). L'AMA emploie pour son école associative une équipe de 9 professeurs.

L'école de musique d'Arradon a dégagé depuis son intégration au réseau Tempo des heures de coordination pédagogique (6 heures /hebdo). Cela permet de participer à la dynamique de réseau (réunions, projets...) et d'animer le projet pédagogique de l'école.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan Vannes agglomération une subvention de 5 000 € pour l'année scolaire 2022/23 sur un budget annuel de fonctionnement de 100 713 €, dont 78.600 € de cotisations propres et 1.500 € du Conseil Départemental.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 €.***

-24-

**ARTS ET LOISIRS - ECOLE DE MUSIQUE ASSOCIATIVE DE THEIX-NOYALO**  
**ANNEE 2022/23**

L'école de musique associative Arts et Loisirs accueille 167 élèves dont 153 élèves de GMVA et 67 % d'enfants. Au-delà de Theix-Noyalo, l'association irrigue 13 communes GMVA.

L'association emploie une équipe de 12 professeurs. Arts et Loisirs répartit ses enseignements entre musiques actuelles (52 élèves) et musiques classiques (89 élèves). Arts et Loisirs participe depuis son intégration à la vie de réseau (réunions, projets).

L'association bénéficie d'une direction pédagogique (8 heures) et 12 heures de coordination administrative. La municipalité de Theix soutient l'association (22 000 €) et met à disposition les locaux La P@sserelle, équipement neuf et adapté à la pratique artistique.

Le budget global de l'association est de 127 935 € dont 115 840 € en masse salariale (enseignements + administration). Le montant des droits d'inscription s'élève à 77 140 €. L'association dispose également d'une aide de 6.000 € du conseil départemental.

L'association sollicite Golfe du Morbihan Vannes agglomération une subvention d'un montant de 15 000 € au titre de l'année scolaire 2022/23 sur un budget prévisionnel de fonctionnement de 127 935€.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 15 000 €.***

-25-

**CENTRE SOCIO-CULTUREL ELVEN**  
**ANNEE SCOLAIRE 2022/2023**

En 2022/23, le Centre socio culturel d'Elven accueille en musique 221 élèves dont 143 élèves originaires de GMVA avec 71% d'enfants. Au-delà d'Elven, l'association irrigue 9 communes de l'agglomération. Son rayonnement extra communal est de 50 élèves GMVA pour la musique et 132 élèves toutes disciplines confondues. Le centre socio-culturel a une équipe de 13 professeurs.

L'association bénéficie d'une direction (35 heures), d'une coordination pédagogique (2 heures - diplômée d'un DUMI) ainsi que d'une secrétaire administrative de 9 heures pour la gestion d'élèves et comptabilité;

Le centre socio culturel d'Elven reçoit 8.000 € de soutien du Conseil Départemental.

À noter que l'association accueille 50 élèves hors aggro (pour la plupart de Questembert Communauté) avec écart tarifaire de 14 %.

La commune d'Elven participe à hauteur de 41 800 €. Les droits d'inscription s'élèvent à 118 000€. Le budget global de l'association est de 220 100 € dont 158 988 € en masse salariale (enseignements + administration).

L'association sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération pour un montant de 15 000 € au titre de l'année scolaire 2022/23 sur un budget prévisionnel de fonctionnement de 220 100 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 15 000 €.***

## **DOMAINE CULTURE : PATRIMOINE CULTUREL IMMATERIEL - CULTURES BRETONNES**

-26-

### **BAGAD D'ELVEN - Fête de la Bretagne 2023 au Chili**

L'Association Breizh Chile Rapa Nui (BCHR) s'associe au Conseil Régional de Bretagne en vue d'exporter la fête de la Bretagne au Chili. En 2022/23, elle a organisé de l'année du Chili en Bretagne, en association avec l'UBS.

L'objectif premier : diffuser la culture chilienne en Bretagne, créer du lien et des partenariats sur le long terme, entre centres éducatifs, centre culturels et territoires.

Dans le cadre de la fête de la Bretagne, dans le même état d'esprit d'échange international, le Bagad d'Elven souhaite que 8 à 10 sonneurs puissent se rendre au Chili pour représenter la Bretagne.

Le Bagad Elven a pour vocation de faire vivre l'identité bretonne de et sur son territoire via la gestion et l'animation d'une école de musique et d'orchestres jeunes (bagadig et bagadigan), et par la diffusion et la promotion de cette musique à l'échelle régionale, nationale et internationale.

Le programme prévoit une participation aux réceptions d'accueil et inaugurations de la fête de la Bretagne, des animations de festoù-noz, concerts, des prestations dans les différents centres culturels, l'animation d'ateliers et l'initiation à la danse et à la musique bretonne, 4 jours de résidence avec les musiciens de Rapanui avec la découverte des instruments bretons par les joueurs confirmés de l'école de musique de Rapanui

Le budget de l'évènement se concentre sur les frais de déplacements, évalués à 16 200 €. La commune d'Elven est sollicitée à hauteur de 1 000 €, le département : 2 000 €, un financement de la région est assuré pour 6 000 €.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention exceptionnelle de 2 000 € pour financer son déplacement au Chili.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 €.***

-27-

**LES AMIS DE COETCANDEC**  
**Animations estivales - 22 / 23 juillet et 19 / 20 août 2023**

« Les amis de Coëtcandec » est une association dont l'activité principale consiste à la sauvegarde et la restauration du château de Coëtcandec, propriété privée, monument historique situé à Locmaria- Grand-Champ.

L'association procède à une animation du site (visites guidées, spectacles divers, concerts, notamment en musique traditionnelle celtique et bretonne), ce qui a contribué à faire connaître l'association et le projet patrimonial. Toutefois, pour installer durablement les événements qui accompagnent le public dans sa découverte des lieux, il importe de programmer des spectacles qui s'accordent avec les choix artistiques de mise en valeur du château. Aussi, en conservant la gratuité d'accès tout en privilégiant la trésorerie de l'association pour la restauration du manoir, il est apparu nécessaire à l'association, de disposer d'un budget propre à ses événements.

A l'été 2023, l'évènement se tiendra sur quatre dates (contre trois en 2022). L'association compte accueillir 600 personnes environ, venues de tout le département, notamment des touristes, participant ainsi à l'attractivité de l'arrière-pays vannetais. Le programme intègre plusieurs groupes de musiques, tant bretonne que française ou de variétés.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention d'aide à ses manifestations culturelles de 2 500 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 500 €.***

-28-

**FESTIVAL D'ARVOR - du 12 au 15 AOUT 2023**

L'association a pour objet de promouvoir et développer les arts et traditions populaires de Bretagne, la langue et la culture bretonne, tout particulièrement du pays d'Arvor, de contribuer à affirmer l'image culturelle de la Bretagne en s'inscrivant dans la vie artistique contemporaine régionale, nationale et internationale, de susciter et soutenir la création artistique en Bretagne, de transmettre, par tout moyen, l'héritage culturel du pays d'Arvor aux nouvelles générations, produire et/ou éditer et/ou diffuser et/ou promouvoir des œuvres de l'esprit, sans distinction de genre, de forme d'expression, de mérite ou de destination, en lien avec la culture bretonne, celtique ou les musiques du monde, favoriser les échanges culturels, réaliser toutes prestations de services ou ventes de produits en rapport avec une ou plusieurs activités précitées.

Le Festival d'Arvor en est à sa deuxième édition. L'association entend animer un grand rendez-vous culturel estival élargit à une dimension plus communautaire, sur 4 jours au lieu de 3, du 12 au 15 août. Le Festival d'Arvor compte s'adresser à la fois à la population locale de Vannes et son agglomération (à travers des activités de médiation culturelle bretonne à destination de la jeunesse, notamment), mais aussi aux personnes de passage sur le territoire. Ainsi, la dimension événementielle sera bien présente, l'association organisant chaque soir des concerts d'envergure dans des lieux emblématiques de la ville de Vannes.

Le budget de l'évènement s'élève à 445 440 € dont un financement de 130 000 € par Vannes qui, en sus, mobilisera les services de la ville dans la mise en œuvre du festival. Le Festival d'Arvor sollicite le Conseil Départemental pour 50 000 €, la Région pour 21 500 €.

Pour cette édition, l'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération une subvention de 25 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 15 000 €.***

-29-

### KENLEUR - TRADI DEIZ - 16 avril 2023

La confédération Kenleur est basée à Auray et rassemble 90 groupes adhérents. Elle promeut la culture bretonne par le biais des arts populaires, sous la forme de danses, de chants en langues de Bretagne (bretonne et galloise), de musiques et de costumes. Elle offre à ses adhérents des moyens techniques grâce à la formation (master 2 métiers du patrimoine à UBS), la diffusion, la médiation (projet Pikett'), le collectage de musiques et danses de terroirs divers. Elle a le souci d'inscrire pleinement la danse traditionnelle dans la contemporanéité. La confédération rassemble 1 200 bénévoles et compte 10 ETP permanents. Les Cercles celtiques adhérents du territoire GMVa sont au nombre de 7. Elle détient une licence d'entrepreneur du spectacle.

Le Tradi Deiz est une des trois manches de sélection du Championnat de Bretagne de danses bretonnes. L'étape vannetaise a pour objet la dimension traditionnelle de la danse, et rassemble 1 500 danseurs en costumes, 60 groupes, mobilise 30 jurés et 150 bénévoles. Elle rayonne à l'échelle nationale et capte environ 15 000 visiteurs. L'évènement est devenu au fil des ans un incontournable du calendrier des manifestations culturelles bretonnes. Cette manifestation propose à tous plusieurs animations, toutes gratuites : concours de danse traditionnelle, défilé dans les rues de Vannes, fest-deiz...

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention de 4 000 € pour le Tradi Deiz, sur un budget évalué à 40 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 4 000 €.***

-30-

### SECTION GOUREN DES AJONCS D'OR - Promotion du Gouren à La Rabine

L'association de gouren « Skol gouren Senolf » « Ecole de lutte bretonne de Saint-Nolff » compte 13 membres au bureau, et de nombreux bénévoles parmi les parents des 96 élèves. La vie du club repose sur le bénévolat. Le Skol gouren Senolf est le plus gros club de Bretagne à ce jour. Le territoire de l'agglomération compte deux clubs, (Saint-Nolff et Vannes) et d'une classe en collège à Sarzeau. Sur le territoire, on dénombre environ 160 élèves.

L'association travaille actuellement à la création de supports vidéo pour promouvoir la pratique de la lutte bretonne. Cette action vise à pallier à un déficit en visibilité qui menace le renouvellement de la pratique à l'échelle du Morbihan.

Dans le cadre de sa politique de sauvegarde du patrimoine immatériel, face au constat de pratiques sportives régionales fragiles car faiblement pratiquées, l'agglomération travaille à la valorisation de deux pratiques sportives ciblées : le gouren et la football gaélique.

Considérant l'intérêt d'un support audio-visuel tous publics pour valoriser les pratiques sportives bretonnes à l'échelon local et régional (diffusion au RCV les soirs de matchs, sur les réseaux sociaux, en milieu scolaire), les clubs de Bro Gwened, Senolf et Pluneret se rassemblent autour de ce projet de présentation d'une pratique traditionnelle, courante et moderne. Les tournois de gouren s'organisant à l'échelle internationale, le support permettrait également de promouvoir la culture de Bretagne à l'étranger.

Le budget de création audio-visuel s'élève à 6 000 €. L'association, dans le cadre des partenariats noués avec GMVa, sollicite auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, une subvention de 2 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 000 €.***

## **DOMAINE CULTURE : AIDE AUX MANIFESTATIONS/EVENEMENTS/SAISONS**

-31-

### **ACADEMIE PAUL LE FLEM - CIRCUIT DES CHAPELLES DE LA PRESQU'ILE DE RHYUS DU 19 JUILLET AU 17 AOUT 2023**

L'Académie Paul Le Flem programme en priorité les compositeurs de Bretagne et de la musique française et organise chaque année 30 à 35 concerts environ principalement sur les départements bretons.

L'ensemble instrumental à géométrie variable du « circuit des chapelles », sous la direction artistique d'Aldo Ripoché, propose la 28ème édition de son festival en Presqu'île de Rhuys permettant de découvrir une série de 7 concerts dans des chapelles, églises, ou jardins entre le 19 juillet au 17 août. L'édition 2022 a permis de réunir 600 personnes.

Pour 2023, le circuit des chapelles propose un duo alto- violoncelle à St Armel, un récital de clavecin avec Arnaud Fournier à Penvins, des sonates d'églises et musiques concertantes autour de l'orgue des abbayes de St Gildas de Rhuys, la découverte du violon baroque avec Daniel Cuiller, directeur artistique de Stradivaria, un trio avec piano à l'église de Trévenaste et un trio cabaret classique à l'église de Brillac

L'Académie Paul Le Flem sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 4 200 € pour un budget estimé à 9 550 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 3 600 €.***

-32-

### **FESTIVAL ALGUES AU RYTHME - DU 26 AU 28 MAI 2023**

L'association Algues au rythme organise un festival éco-responsable et engagé à Arradon pour y présenter une programmation de musiques actuelles et d'arts de rue avec des artistes locaux et émergents sur la scène française.

L'équipe de bénévoles souhaite accueillir toutes les mixités qui composent les publics, qu'elles soient sociales, culturelles, intergénérationnelles, liées au handicap, les publics éloignés de la culture, grâce à une politique tarifaire ciblée et par la mise en place d'action culturelles de prévention avec des structures locales. De même, le festival met en place des mesures drastiques pour limiter son empreinte carbone. Enfin, les associations locales sont partie prenante de l'évènement grâce à une offre de restauration et de buvette entièrement locale ainsi qu'un espace dédié à d'autres associations (Eaux et Rivières, Zéro Waste Pays de Vannes...).

Des initiatives originales sont à relever (restauration avec des producteurs locaux, vaisselle participative, mobilier et décorations de seconde main, parkings vélos et poussettes, navette bus pour favoriser les déplacements des festivaliers.

L'association Algues au rythme sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 10 000 € pour un budget estimé à 61 850 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 8 000 €.***

-33-

### **AMDA - LES MUSICALES DU GOLFE - DU 1er AU 12 AOUT 2023**

L'Association Morbihannaise de Diffusion Artistique organisera en 2023 la 32ème édition du festival de musique classique « les Musicales du Golfe » en proposant 8 concerts dans 7 communes sur 12 jours. Cette manifestation ancrée dans le paysage musical morbihannais poursuit son itinérance en s'attachant à devenir un festival de proximité.

La 32ème édition invitera des grands noms de la galaxie classique, tels Nemanja Radulovic et Marielle Nordman, Adam Laloum ou Emmanuelle Bertrand qui côtoieront les étoiles montantes tout en ouvrant la programmation au jazz manouche.

Les élèves du conservatoire de Rennes en 2023 accompagnés d'un récitant badennois seront amenés à présenter une pièce de répertoire. Enfin, un concert en famille et à destination des centres de loisirs, « Pierre et le loup » de S. Prokofiev, sera organisé afin d'inviter les enfants à découvrir la musique classique. De même, en partenariat avec les EHPAD des communes d'accueil, les organisateurs souhaitent favoriser la venue des publics empêchés.

Enfin, Les Musicales s'associent avec les Escales Musicales de l'Île-aux-Moines pour la 1ère fois afin de présenter un concert conjoint.

L'association Les Musicales du Golfe sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 15 000 € sur un budget prévisionnel de 65 720 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 15 000 €.***

-34-

#### **CHERCHEURS D'IMAGES - 5ème EDITION DU FESTIVAL PHOTOS REGARDS DE VOYAGEURS DU 27 AU 29 OCTOBRE 2023**

L'association « Chercheurs d'Images », basée à Colpo, organise la 5ème édition biennale du festival « Photos de Voyages » prévue le dernier week-end d'Octobre à l'Espace 2000 de Grand-Champ. Sa fréquentation est d'environ 1.200 personnes.

A travers une sélection rigoureuse, le festival met en avant une vingtaine de photographes amateurs et professionnels issus du territoire national. Au-delà de la qualité des clichés, les photos doivent avoir un parti-pris, une intention.

Le festival se veut aussi un lieu de rencontres, un moyen de découvrir le monde à travers les voyages. Lors des deux jours, un cycle de conférences est mis en place permettant de témoigner d'expériences photographiques ou de récits de voyages.

« Photos de voyages » organise également un concours ouvert aux jeunes photographes n'ayant pas encore eu l'occasion d'exposer afin d'ouvrir et de sensibiliser les nouvelles générations à la photo. Le lauréat du concours se voit offrir le financement de son exposition.

L'évènement culturel est gratuit et se positionne intentionnellement en dehors des animations estivales pour faire vivre le territoire.

L'association Chercheurs d'Images sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 1.500 € pour un budget estimé à 14 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 €.***

-35-

#### **CINECRAN - RENCONTRES DU CINEMA EUROPEEN / MOIS DU DOC**

Cinécran porte une dynamique qui vise à accompagner le public dans une découverte et une compréhension de cinéastes d'avant-garde et contribuent à l'évolution du langage cinématographique.

La 21ème édition des Rencontres du Cinéma Européen a eu lieu du 8 au 14 mars 2023 et portait une attention toute particulière à la Pologne.

Historiquement au Château de l'Hermine, dorénavant indisponible, Cinécran s'est renouvelé en créant des partenariats avec deux tiers-lieux, le « B.R.E.F. » et le « Ty Kinoa », avec « le Piano Barge », avec une piscine pour un Aqua-Ciné-Concert, des médiathèques, des cinémas, et même une église... Le Cinéville Garenne reste néanmoins le lieu d'accueil de la majorité des séances de cinéma.

Les « Rencontres » constituent un temps fort annuel pour l'association Cinécran. Elles portent des expérimentations avec en 2023 le lancement d'expositions ludiques, l'utilisation d'une table « mashup » pour le montage cinéma à destination de différents publics, des rencontres professionnelles, des ateliers de podcasts en salles de classe et enfin la coordination d'un programme de plein air sur le territoire.

Par ailleurs, « le Mois du Doc », autre manifestation portée par Cinécran, bénéficie d'une diffusion en salle, mais aussi via le réseau des médiathèques du Golfe. Une formation autour de l'audiodescription, une projection à la Maison d'arrêt de Vannes, des projections pour les lycéens ou en croisement avec le Festival Bar-Bars ont par exemple ponctué l'édition 2022, laquelle comptabilisait plus de 100 projections en novembre.

L'association sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de 12 000 € pour la mise en œuvre de ses actions filmographiques sur un budget évalué à 215 599 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 12 000 €.***

-36-

#### LES ESCALES MUSICALES DE L'ILE AUX MOINES - DU 17 JUILLET AU 17 AOUT 2023

L'association Les Escales Musicales de l'île aux Moines organise chaque été, sous la direction artistique d'Hervé Gautier, un festival de 3 concerts de musique classique, traditionnelle et du monde à l'église St Michel. La programmation repose sur des artistes interprètes de renommée internationale. Ce festival ambitionne de toucher un public large de vacanciers et de résidents insulaires.

L'association fonctionne uniquement avec des bénévoles qui assurent la gestion, les choix artistiques, l'organisation des concerts et de l'hébergement des musiciens.

Les organisateurs ouvrent leurs propositions au jeune public, les jours de concerts, par la programmation d'ateliers sous forme de pré-concerts gratuits pour les enfants et leurs parents.

Par ailleurs, l'association a entrepris de coopérer avec les Musicales du Golfe afin d'élargir sa communication ainsi qu'avec les Passeurs d'images pour contribuer à la mise en place de concerts précédant la projection des films.

L'édition 2023 des Escales verra un ensemble à cordes ouvrir la 1ère soirée du festival, puis un concert lyrique avec le chanteur Marc Mauillon pour le 2ème soir en concluant par un récital piano avec Jonathan Fournel, premier prix du concours international Reine Elisabeth pour le dernier concert. La programmation du concert de musiques du monde qui se déroule en octobre à destination des îlois n'est pas arrêtée à ce jour.

L'association les Escales Musicales sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 3.000 € pour un budget estimé à 18 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 500 €.***

Mise en ligne le 11/04/2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230407-230407\_DEC01-AU

-37-

### ASSOCIATION FESTIVAL DU JOURNAL INTIME - 23 AU 25 JUIN 2023

L'association du Festival du Journal Intime organisera le festival du même nom du 23 au 25 juin 2023, à Saint-Gildas de Rhuys.

Partant du constat que de nombreux journaux intimes sont publiés soit par des anonymes ou des célébrités, des lectures par des artistes de renommée, des conférences, rencontres littéraires, projections et spectacles seront proposés au public. Pour l'édition 2023, un accent sera mis sur des journaux intimes qui viennent d'Afghanistan, d'Iran, d'Ukraine ou du Liban, à travers des lectures littéraires.

Des ateliers à destination des scolaires et du grand public seront également envisagés afin de donner envie aux participants de tenir leur journal intime, genre littéraire original. Une restitution des ateliers est proposée le vendredi 23 juin, au sein du verger de l'abbaye de Saint-Gildas de Rhuys.

Le soutien de la municipalité a permis d'installer l'évènement avec un projet culturel exigeant, au rayonnement certain, destiné à un public à appétence littéraire.

L'association sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 9 000 € pour un budget estimé à 103 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 €.***

-38-

### FESTIVAL THEATRE EN HERBE DE L'ILE AUX MOINES - 10 AU 13 AOUT 2023

En 2022, le festival dirigé par Hervé Masquelier, comédien, réalisateur TV, ancien directeur de théâtre, s'est étendu à la commune d'Arradon. Ce développement territorial a été couronné de succès et sera reconduit pour la prochaine édition. Le spectacle musical présenté l'année passée à Arradon a créé de l'intérêt puisque le public de l'île aux moines s'est déplacé sur le continent. Cette mobilité génère des moments conviviaux, un attachement du public à l'évènement, qui affirme ainsi sa curiosité quant aux spectacles proposés.

Fort de ce format, renouvelé en 2023, l'île aux Moines conservera un programme plus théâtral orienté sur le texte avec des auteurs contemporains, avec notamment des « seul en scène » découverts et repérés au festival d'Avignon. Par ailleurs, pour anticiper une succession, Hervé Masquelier a engagé un partenariat avec le comédien Simon Frau, également directeur artistique du nouveau Tiers Lieu Vannetais Tren Lab.

Les deux artistes souhaitent conjointement développer le projet en mettant en place, par exemple, des résidences au cours de l'hiver accompagnées d'ateliers pédagogiques. Enfin, le festival entend multiplier les participations des communes comme Vannes afin de permettre des croisements artistiques entre festivals.

L'association, bénéficiaire d'une aide de 11.000 € du Conseil Départemental, sollicite de Golfe du Morbihan-Vannes agglomération une subvention de 3 500 € pour l'organisation du festival Théâtre en Herbe sur un budget estimé à 33 700 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 2 500 €.***

-39-

### JEUX POETIQUES DE VANNES - 17 MARS 2023

L'association « Jeux Poétiques de Vannes », agréée jeunesse et éducation populaire, organise la 36ème édition du concours dont la remise des prix a été effectuée le 17 mars 2023 à l'hôtel de ville de Vannes. Le thème développé cette année est « l'eau ».

Ce concours de poésie, ouvert depuis l'automne 2017, est destiné à tous les publics qui souhaitent partager leur création littéraire. En pratique, ce concours touche principalement des personnes détenues. Chaque lauréat se voit éditer. Différents prix seront remis à Vannes : le prix de l'Inspection Académique du Morbihan réservée aux écoles, le prix de la Jeunesse et Sport du Morbihan, le prix du Conseil Départemental du Morbihan, le prix Coup de cœur, le prix Librevasion, le grand prix de la ville de Vannes... Tous ces prix sont dotés de récompenses (une promenade à l'île aux Moines pour les scolaires, livres, livrets d'épargne...). Les droits de participation sont symboliques et les détenus de centres pénitentiaires ou les scolaires en sont exonérés. L'apprentissage de la liberté pour les détenus, l'ouverture sur le monde extérieur, le processus de création, l'adaptation, l'organisation, l'initiative, l'expression sont autant de champs d'investigation pour les participants.

La poésie, genre littéraire sous représenté dans les manifestations culturelles du territoire est mise à l'honneur par un projet culturel à forte dimension sociale et éducative.

L'association Jeux Poétiques de Vannes sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 1 100 €, dont 500 € de subvention exceptionnelle pour un budget estimé à 17 228 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 500 €.***

-40-

### LIVR'A VANNES - DU 9 AU 11 JUIN 2023

Depuis 2017, la Ville de Vannes organise sous la présidence de Patrick MAHE et avec l'aide de Sylvie ROSTAIN, directrice artistique, un salon du livre à vocation généraliste et destiné à promouvoir les écrivains bretons. Ce temps fort de la vie culturelle vannetaise va célébrer sa 16ème édition et se déroulera sur l'esplanade du port. L'évènement est structuré autour de 3 thèmes majeurs propres à la Bretagne : la mer, la terre et le vent.

A l'occasion de Livr'à Vannes sont organisées de nombreuses rencontres, dédicaces, conférences et cafés littéraires animés par des professionnels de l'édition ou du milieu littéraire. La programmation est axée sur l'actualité et le renouvellement littéraire. Tous les genres sont représentés : romans, essais, jeunesse et bandes dessinées. En 2023, environ 50 tables rondes et rencontres seront proposées aux visiteurs sur des thématiques faisant l'actualité littéraire régionale et nationale.

L'inscription de la manifestation en fin d'année scolaire autorise un travail en amont avec les écoles primaires de la ville et de l'agglomération. La participation du service des médiathèques de la ville de Vannes permet de proposer aux enfants scolarisés une journée d'atelier et de rencontres avec les auteurs. Les classes conviées sont invitées à préparer activement leur rencontre avec un auteur ou illustrateur. Chaque année la tranche d'âge des enfants est modifiée permettant ainsi d'accueillir au moins une fois chaque enfant lors de sa scolarité élémentaire. Un partenariat est également tissé avec la Ligue de l'Enseignement pour proposer des rencontres à la maison d'arrêt.

Le Bureau des Maires du 23 novembre 2018 s'est prononcé favorablement à un soutien au Salon du livre de la ville de Vannes dans le cadre d'une réflexion commune à l'ensemble des salons portés sur le territoire communautaire. En effet, GMVa contribue financièrement et directement à des évènements de pôles sur le réseau des médiathèques du Golfe (salon du livre ou manifestations regroupant l'ensemble des médiathèques d'un pôle).

A cet égard, le salon du livre de Vannes est considéré comme un évènement à part entière, lequel, au vu de son importance, ne pourrait-être porté par le service de lecture publique de l'agglomération. A ce titre, le salon du livre de Vannes est accompagné sous la forme d'une subvention.

Mise en ligne le 11/04/2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230407-230407\_DEC01-AU

La Ville de Vannes sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une dotation financière de 30 000 € pour l'organisation du salon Livr'à Vannes sur un budget estimé à 394 675 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer une subvention de 25 000 € pour l'organisation du salon Livr'à Vannes.***

-41-

#### ASSOCIATION NOTES ET MOTS : JAZZ A MONTERBLANC - 29 SEPTEMBRE 2023

L'association « Notes & Mots » de Monterblanc porte annuellement son festival « Jazz à Monterblanc » en programmant des musiciens internationaux sur un segment jazz, musique portée sur le territoire communautaire (Jazz en Ville - Hivernales du jazz...). Gérard GUILLERON, à l'initiative du projet, souhaite ouvrir la programmation à la world music. Ainsi, « Notes & Mots » s'attache à la découverte de jeunes talents comme à des artistes repérés dans les plus grands festivals tel « Jazz in Marciac ». Ce faisant, cette association occupe un segment original et audacieux et fait de réels efforts pour promouvoir l'esthétique musicale.

Pour la 16ème édition de « Jazz à Monterblanc » en 2022, « Notes et mots » avait donné carte blanche au quartet composé de Pierre Marcus, Manu Guerrero, Baptiste Herbin et Thomas Delors. Cette soirée a réuni plus de 150 spectateurs. La 17ème édition se déroulera sous le même format avec une programmation en cours.

L'association Notes et Mots sollicite de Golfe du Morbihan - Vannes Agglomération une subvention de 4 000 € sur un budget prévisionnel de 17 000 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 000 €.***

-42-

#### ASSOCIATION NIZ - CHANSONS COMMUNES A GRANDCHAMP DU 18 AU 23 JUILLET 2023

Depuis sa création, en 2000, l'association Niz s'est investie dans l'accompagnement, le soutien et la promotion d'activités culturelles, en particulier dans le domaine de la chanson française. Ses activités (concerts, ateliers d'écriture, éveil musical) sont proposées auprès de publics variés, en partenariat avec divers acteurs locaux que sont les collectivités, les écoles, ou les associations.

La 1ère édition de « Chansons communes » s'est tenue en 2021 à Grandchamp. En créant du lien social intergénérationnel, l'association a promu la chanson et sensibilisé des jeunes à l'écriture et la poésie, en sus des concerts. Malgré un contexte sanitaire contraignant, la 2ème édition en 2022 a vu un soutien élargi par des aides du Conseil Départemental, du Conseil Régional et de l'Etat (aides à l'emploi artistique).

La 3ème édition du festival, en 2023, se veut estivale et construite avec la municipalité (5.000 € sous forme de prestation de service) en mobilisant les structures et associations locales (Maison de l'enfance de Kerloustic, l'EHPAD Résidence de Lanvaux, le foyer de vie « Les camélias », le club les Ajoncs et la Villa Grégam). L'association organise en plus des concerts aux villages de Loperhet et de Nizelec. Globalement, le festival Chansons Communes propose 5 soirées spectacles, 3 actions culturelles en direction de publics spécifiques (seniors, jeune public et personnes en situation de handicap) et 2 animations de rue (déambulation d'une fanfare, crieur public), soit une équipe artistique de 28 artistes et 2 techniciens, 15 bénévoles et des personnels mis à disposition par la commune. Le festival compte accueillir 500 à 600 personnes pour l'édition 2023.

L'association Niz sollicite de Golfe du Morbihan Vannes agglomération une subvention de 4 000 € pour un budget du festival Chansons Communes estimé à 19 500 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 1 500 €.***

Mise en ligne le 11/04/2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023  
Reçu en préfecture le 11/04/2023  
Affiché le  
ID : 056-200067932-20230407-230407\_DEC01-AU

-43-

### **PASSEURS DE FILMS DE L'ILE AUX MOINES - DU 29 AU 30 JUILLET 2023**

L'association les Passeurs de Films œuvre depuis 4 ans afin de permettre au public insulaire, ayant difficilement accès aux salles, de renouer avec le cinéma. L'association porte le festival « Passeurs de Films » ainsi qu'une saison ciné-club qui organise des projections deux fois par mois. La clôture de la saison 2021/2022 a permis de réunir 200 spectateurs en plein air sur grand écran bien que l'île ne compte que 600 habitants, hors vacances scolaires. L'association compte 236 adhérents.

Après 4 années d'existence, le festival s'est fait une place de choix dans le paysage culturel morbihannais en offrant au public la présence de cinéastes de renom qui présentent leur films en avant-première : Jacques Audiard, Arnaud Desplechin, Maïwenn, François Ozon, Emmanuel Mouret, Alain Cavalier, Romane Guéret, Roschdy Zem, Mariana Otéro. Les 4 jours du festival sont agrémentés d'exposition photos, de conférences avec des auteurs-trices de livres sur le cinéma, de débats avec les réalisateurs, de conférences musicales, de projection de films documentaires.

D'autre part, l'association a fait l'acquisition d'environ 400 fauteuils afin d'améliorer l'accueil du public et supprimer définitivement les bancs. Cet investissement sera prolongé en 2023. Enfin, il est à noter que le projet de navette bateau entre l'île d'Arz et l'île aux Moines n'a pas pu voir le jour sur la précédente édition, faute de moyens financiers.

En 2023, l'association souhaite renouveler son festival en gardant le format actuel tout en développant les projections de films documentaires dans le bourg en journée. Pour ce faire, elle va louer un chapiteau équipé afin d'élargir son offre cinématographique. Le budget prévisionnel 2023 est de 47 200 €. L'augmentation budgétaire est liée principalement à la location du chapiteau.

L'association les Passeurs de Films de l'île aux Moines sollicite de Golfe Morbihan-Vannes Agglomération une subvention de 5 000 € pour un budget estimé à 44 150 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 3 000 €.***

-44-

### **PASSEURS D'HISTOIRES « FESTIVAL DU CONTE DE BADEN » 26ème EDITION DU 17 AU 23 JUILLET 2023**

La 25ème édition du festival du conte de Baden a été un succès qui a réuni plus de 3 000 spectateurs. Les communes partenaires ont pu bénéficier de spectacles « hors les murs » en amorce de l'évènement. Fort de cette dynamique retrouvée, l'association a de nouveau programmé un festival d'hiver, absent depuis deux ans, du 17 au 19 février 2023. Le festival d'été sera reconduit dans le même format que l'année passée.

Néanmoins, il s'agira pour les organisateurs de se renouveler en développant des animations pour garder les spectateurs sur site de Kergonano et attirer plus largement de nouveaux spectateurs. Le public familial est spécifiquement ciblé à travers une collaboration avec les médiathèques du territoire, l'objectif étant de diversifier davantage les publics.

Parallèlement, la gouvernance du festival souhaite renouveler son équipe et attirer de nouveaux bénévoles. Cette impulsion se traduit à travers une communication plus ouverte aux réseaux sociaux et aux outils Web. Enfin, le festival tente de se mettre plus en adéquation avec les attentes du public et va accentuer son implication dans la transition écologique, notamment dans l'organisation de son village Festival.

L'association Passeurs d'Histoires sollicite de Golfe du Morbihan Vannes agglomération une subvention de 6.000 € pour un budget du festival 2023 estimé à 47 500 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 5 000 €.***

Mise en ligne le 11/04/2023

Envoyé en préfecture le 11/04/2023

Reçu en préfecture le 11/04/2023

Affiché le

ID : 056-200067932-20230407-230407\_DEC01-AU

-45-

**RHIZOME/CHLOE MOLGIA - CHAUDRON DE PRINTEMPS  
TREDION - DU 28 AVRIL AU AU 10 MAI 2023**

Fondée en Bretagne en 2009, la compagnie « Rhizome » porte les projets artistiques de Chloé MOGLIA, circadienne de renommée nationale, et déploie son activité sur le territoire régional, national et à l'étranger. « Rhizome » explore la suspension et les arts martiaux à travers des spectacles, performances, rencontres et publications.

Aujourd'hui, l'ampleur du projet (130 représentations/an, 10 spectacles en tournées dont 90 représentations en France et 20 en Europe, 2 à 3 créations/an, 7 ETP en 10 ans d'activité) nécessite pour la Compagnie de s'ancrer territorialement et d'y ramener une part de son activité. Ce développement s'inscrit dans une démarche raisonnée. La Cie est basée depuis 2017 à Trédion où elle dispose à la fois de bureaux administratifs et d'un lieu de stockage au centre du village.

Pour ancrer son implantation, « Rhizome » a créé la 1ère édition du « Chaudron de printemps » en 2021. Initialement conçu comme un temps de reprise des spectacles avant les tournées estivales, cet événement s'est progressivement ouvert aux habitants de Trédion et plus largement aux curieux. Ainsi, le « Rhizome » invite artistes, écrivains, chercheurs à partager le travail de la Cie et à rencontrer les publics au travers de spectacles, temps d'échanges et ateliers.

Le chaudron 2023 poursuit son ouverture en invitant de nouvelles compagnies (Cie les Invendus de St Nolff) et en élargissant le rayonnement de la manifestation à d'autres communes (Plaudren, Elven).

Le 6 Mai 2023 seront présentés à Trédion des espaces de création, de recherche, de formation et des temps d'ateliers destinés aux scolaires (collèges, écoles) et au tout public. Plusieurs représentations viendront ponctuer cette présence artistique sur le territoire. L'initiative verra aboutir une résidence d'écriture de Mélanie Jaouen, la diffusion d'un spectacle de la Cie Raoul Lambert à la Médiathèque de Trédion.

L'implantation et le rayonnement offert par une compagnie de notoriété dans le nord du territoire de l'agglomération est une opportunité. Chloé Moglia porte artistiquement une image positive et cherche efficacement à créer du lien (social, artistique, éducatif) sur son territoire d'implantation. Sa démarche est d'intérêt.

L'association Rhizome sollicite de Golfe du Morbihan Vannes agglomération une subvention de 15 000 € pour un budget estimé à 70 637 €.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « Subventions Culture du 27 février 2023 », il est proposé d'attribuer à l'association une subvention de 8 000 €.***

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions et financements tels qu'énoncés ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**